



Saint Antoine sur l'Isle

BULLETIN MUNICIPAL

EDITO

36ème année, n° 111

Janvier

Février

Mars

Avril

2018

Mon prédécesseur, Gilbert MAZELET vient de nous quitter. Qu'il soit ici remercié de ses longues années d'investissement pour la commune. A sa famille, nous renouvelons toute notre sympathie.

Cet hiver, nous avons eu notre comptant de pluie et les premières journées ensoleillées redonnent du cœur à l'ouvrage.

Le budget est voté. Il est l'acte majeur de la gestion municipale car il précise les choix que la municipalité met en œuvre pour satisfaire aux besoins des habitants. Nous restons très vigilants sur les dépenses et les équilibres financiers en raison des baisses des subventions (pas des dotations).

L'état de nos finances est satisfaisant. Notre capacité d'autofinancement nous permet de mener à bien nos projets.

Ce printemps 2018 verra les travaux de sécurisation et de valorisation de l'Avenue de la Libération avec la création d'une écluse, d'un réseau d'eaux pluviales et l'aménagement du parking (enrobé et bordures) où est installée la borne de grand passage, pour le rechargement électrique des véhicules.

Le foyer rural vient d'être équipé de nouvelles chaises. Les anciennes ont été redistribuées dans les locaux associatifs.

Ce printemps, ce sera l'occasion de vivre à nouveau de bons moments avec l'exposition des Artisans d'art, la fête du village pour Pentecôte et les animations sportives. Nous espérons vous y retrouver.

Ensemble, continuons à œuvrer pour la commune, pour le bien de tous.

Que le retour du printemps soit pour vous source de douceur, de réconfort et de santé.

Bien à vous,

Votre Maire, Paquerette PEYRIDIEUX

SOMMAIRE

Conseils Municipaux
Conseil Municipal des Enfants
Etat Civil
Infos mairie
La vie à l'école
La vie associative
Renseignements pratiques



RÉUNION DU 23 MARS

I – SERVICE CIVIQUE (DELIB_2018_1)

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les possibilités offertes aux communes d'accueillir un jeune dans le cadre d'un service civil. C'est un engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois, pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général (solidarité, éducation...) pour une durée hebdomadaire d'au moins 24 heures. La désignation d'un tuteur est nécessaire. Un mois d'essai peut mettre un terme à ce contrat. Le jeune perçoit une indemnité de base versée par l'Etat et l'organisme d'accueil verse un complément mensuel de 105.96 € sur laquelle peuvent être déduits les repas ou transports éventuels.

Une demande a été présentée à Madame le Maire pour un poste affecté principalement au service des enfants : cantine, garderie, encadrement des enfants. Mme DURIEUX serait la tutrice. D'autres tâches peuvent être faites en complément. Le Conseil Municipal approuve cette initiative par 10 voix pour et 3 abstentions et autorise Madame le Maire à signer les conventions nécessaires à l'engagement de ce jeune. Les crédits seront portés au budget.

II – RYTHMES SCOLAIRES RENTRÉE 2018

Le deuxième Conseil d'Ecole a eu lieu le 13 mars 2018. Madame BAUDRY donne lecture du courrier transmis à Monsieur le Directeur Académique :

« Monsieur le Directeur,

En Conseil Municipal du 8 décembre dernier, la commune de Saint Antoine sur l'Isle, consciente de l'intérêt de l'enfant a émis un avis favorable au maintien de la semaine à 4.5 jours. Cette décision avait été prise malgré le Conseil d'Ecole extraordinaire du 28 novembre 2017 où la majorité des enseignants du RPI de Porchères et Saint Antoine (4 sur 6) ont voté pour le retour de la semaine à 4 jours. Après enquête, 60 % des parents d'élèves ont souhaité le retour de la semaine à 4 jours. La commune de Porchères avait déjà délibéré en octobre sans aucune concertation avec notre commune. C'est pour éviter et arrêter les conflits créés le cas échéant, que contraints, nous ne nous opposons pas au retour de la semaine à 4 jours. Nous sommes conscients des problèmes de fratrie que pourrait engendrer une organisation différente à celle de Porchères, d'autant plus que le dédoublement de la classe de CP et l'ouverture d'une classe augmente les effectifs de cette école.

En conséquence, nous sollicitons une dérogation à l'organisation de la semaine scolaire adaptée à 4 jours...

III – MISE EN PLACE D'UNE MUTUELLE COMMUNALE (DELIB_2018_2)

Une mutuelle communale permet des tarifs de groupe pour les habitants de la commune (séniors, travailleurs non salariés etc... Aucun coût n'est imputé à la commune, aucun engagement n'est signé avec la mutuelle qui sera choisie. Après discussion, le Conseil Municipal approuve à la majorité par 10 voix pour et 3 contre la mise en place de cette mutuelle communale.

IV – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 (DELIB_2018_3)

M. BORDET, 1^{er} adjoint, présente les résultats de l'exercice 2017.

<u>FONCTIONNEMENT</u>		<u>INVESTISSEMENT</u>	
Dépenses.....	344 807.95 €	Dépenses.....	96 374.73 €
Recettes.....	398 882.57 €	Recettes	40 601.19 €
Résultat 2017.....	+54 074.62 €	Résultat 2017.....	- 55 773.54 €
Report 2016.....	+53 294.53 €	Report 2016	- 2 676.07 €
Report CCAS clôturé.....	+ 133.26 €		
Résultat de clôture.....	+ 107 502.41 €	Résultat de clôture...	- 58 449.61 €

Madame le Maire quitte la salle, Monsieur BORDET soumet au vote le compte administratif 2017.

Le compte administratif est approuvé par 9 voix pour et 3 contre.

V – VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017 (DELIB_2018_4)

Madame le Maire présente les résultats du compte de gestion établi par le Receveur. Les résultats étant identiques aux nôtres, le compte de gestion 2017 est approuvé à la majorité par 10 voix pour et 3 contre.

VI – AFFECTATION DU RESULTAT (DELIB_2018_5)

Considérant les résultats de l'exercice 2017, considérant qu'il n'y a pas de reste à réaliser, le Conseil Municipal approuve à la majorité l'affectation du résultat sur l'exercice 2018 (report des résultats de l'exercice), par 10 voix pour et 3 contre.

VII – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION (DELIB_2018_6)

Madame le Maire rappelle que les bases d'imposition ont été revues pour plusieurs immeubles sur la commune qui étaient mal classés. En maintenant les taux actuels, il est constaté un bénéfice de 7 541 €. Madame le Maire propose de ne pas augmenter les taux actuels qui sont de :

11.32 % pour la taxe d'habitation – 16.68 % pour la taxe foncière – 59.34 % taxe foncière non bâti

Madame FEREOL pense qu'en raison de la suppression de la taxe d'habitation, il serait nécessaire d'augmenter les autres taxes.

Après discussion, le Conseil Municipal décide par 10 voix pour et 3 abstentions, de maintenir les taux actuels.

VIII – VOTE DU BUDGET 2018

Madame le Maire présente les prévisions budgétaires pour la section de fonctionnement :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

*charges à caractère général.....	112 810 €
* frais de personnel.....	186 000 €
*autres charges de gestion courante.....	33 231 €
*charges financières.....	9 259 €
* dépenses imprévues.....	23 000 €
* virement à la section d'investissement.....	61 578 €
* opération d'ordre (amortissements).....	5 535 €

TOTAL 431 413 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

* atténuation des charges.....	7 000 €
* produits des services.....	17 000 €
* impôts et taxes.....	185 267 €
* dotations	156 418 €
* autres produits de gestion	9 000 €
* Produits exceptionnels.....	3 000 €
* travaux en régie.....	2 000 €

Report de l'excédent 2017..... 51 728 €

TOTAL 431 413 €

Dans le cadre des subventions aux associations, trois subventions exceptionnelles sont prévues pour le Groupement des Secrétaires de Mairie qui organise cette année les rencontres girondines à Pomerol (50 €), l'amicale des Anciens Combattants de Saint Médard de Guizières pour une exposition sur le centenaire de la guerre 14-18 (50€) et la coopérative scolaire de l'école de St Antoine pour leur voyage scolaire (1250 €). Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le versement de ces subventions. (DELIB_2018_7)

Madame le Maire présente les prévisions budgétaires pour la section d'investissement et les différentes opérations prévues pour 2018 avec choix des entreprises (DELIB_2018_8)

OPERATIONS FINANCIERES (dépenses)

Remboursement capital des emprunts.....	32 549 €
Dépenses imprévues.....	8 000 €
Déficit.....	55 774 €
Travaux en régie.....	2 000 €

(recettes)

virement fonctionnement.....	61 578 €
affectation du résultat.....	55 774 €
amortissement.....	5 535 €
FCTVA (estimatif).....	20 000 €
taxe aménagement (estimatif)	5 000 €

VOIRIE

* Travaux D10 : (écluse 12 228 € avec subvention de 5 587 € /Réseau eaux pluviales 8 193 € / Panneau lumineux 1 527 € / marquage au sol 1 740 € / Ingénierie 2 640 €)

* Réfection de la place où sera la borne 9 581 € subventionné en partie par le FDAEC

* Provision 26 472 €

Ces travaux décidés en 2017 ont fait l'objet d'une consultation. Monsieur BORDET présente les devis reçus. Par 10 voix pour et 3 abstentions, l'entreprise BOUIJAUD a été retenue pour l'ensemble des travaux voirie (25 588.34 €HT).

ECLAIRAGE PUBLIC

Réfection des éclairages vétustes 27 549 €, subventionné par le SDEEG et SIE (20 662 €)

Il s'agit du remplacement des foyers vétustes et des commandes d'éclairage public, financés à 80 % par le Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde et le Syndicat Intercommunal d'Électricité. Notre patrimoine d'éclairage public sera ainsi entièrement rénové avec des ampoules LED et des relais bi-puissance qui permettent de diminuer l'intensité des ampoules de 1h à 6h du matin. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

FOYER

Proposition d'acquérir de nouvelles chaises pour le foyer. Le Conseil Municipal retient à l'unanimité le devis de la société TRIGANO pour un montant de 5 513.04 € subventionné en partie par le FDAEC

CIMETIERE

Aménagement des allées : 5 000 € subventionné en partie par le FDAEC (total 16 000 €)

Monsieur BORDET présente à nouveau le plan de ces travaux. Monsieur BORDET présente le devis reçu, nous sommes en attente d'autres devis.

CARTE COMMUNALE : Frais d'étude : 1 215 € en *prévision du solde de l'étude*.

BORNE ELECTRIQUE : Installation de la borne par le SDEEG : 2 000 € subventionné en totalité par le SIE. Cette installation va se faire prochainement.

TRAVAUX ECOLE : à noter au budget les subventions sur travaux 2017 versées en début d'année : 9 846 €

TOTAL DES DEPENSES 201 982 €

TOTAL DES RECETTES 201 982 €

Le budget 2018 est approuvé à la majorité par 10 voix pour et 3 contre. Madame LEROUX donne lecture des comptes rendus attestant que Monsieur FAIJAN, Monsieur MANIERE et Madame FEREOLE étaient informés en cours d'année de tous les projets contrairement à leurs dires. (DELIB_2018_9)

IX – DEMANDES DE SUBVENTION

*** Fonds Départemental d'Aide à l'Equipement des Communes (DELIB_2018_10)**

La somme de 15 800 € a été notifiée par nos Conseillers Départementaux lors de la réunion du 20 mars. A l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite cette subvention au titre des travaux de réfection de la place avenue de la Libération, de l'aménagement du cimetière et de l'acquisition des chaises du foyer.

*** Travaux d'éclairage public (DELIB_2018_11)**

Le Conseil Municipal sollicite à l'unanimité une subvention de 80% auprès du Syndicat d'Énergie Électrique de la Gironde et du Syndicat Intercommunal d'Électrification pour les travaux de remplacement des foyers vétustes et commandes d'éclairage public (devis établis par le SDEEG).

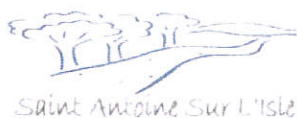
X – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

* **Assainissement** : En 2013, nous avons demandé le raccordement des logements rue de Logerie et la seule maison de la rue de la Chaussée non raccordés à ce jour. Ces travaux n'ont pu être réalisés par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement en raison du coût. Cette opération sera de nouveau inscrite sur le budget 2018 du SIAEPA.

* **Plantations d'arbres** : La société de pêche prévoit la plantation d'arbres sur l'étang de Gours. Les employés communaux de Gours contribuent à ces plantations en préparant le terrain. Les Conseillers Municipaux sont informés que Monsieur et Madame PEYRIDIEUX ont proposé à la société de pêche 4 petits chênes. L'employé communal de St Antoine sur l'Isle ira les déraciner avec l'aide du tractopelle, la société de pêche les réceptionnera sur place. Toutes autres propositions seront transmises au Président de la Société de Pêche.

RETROUVEZ TOUS LES COMPTES RENDUS DE REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR NOTRE SITE INTERNET

www.stantoinessurlisle.fr



LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS EN DATE DU 26 FEVRIER 2018

Mme. BAUDRY rappelle les différents thèmes communiqués par les enfants :

-L'environnement (mise en place de cendriers dans les rues), **la citoyenneté** (cérémonie au monument aux morts, apprendre la Marseillaise pour la chanter, présence souhaitée), **la solidarité** (créer une aire de jeux au stade ou au tennis), **le sport** (organiser un concours de pêche pour enfants, installer un panier de basket), **la culture** (éditer un journal de l'école, acheter des tablettes pour l'école, concours d'écriture et de dessin selon un thème). Après discussion, seront retenus en priorité :

* Organiser un concours de dessin et d'écriture selon un thème pendant les TAPS ou pour la fête par exemple.

* Installer des cendriers avec des panneaux de signalisation de préférence aux abords des lieux de rassemblement (foyer rural, places, ...) pour une action « stop aux mégots ».

* Installer des paniers de basket.

Les Conseillers Municipaux ont fait part de leurs souhaits de participer à la cérémonie de commémoration du 19 mars 1962. Mme le Maire leur confirme qu'ils seront convoqués et qu'ils devront porter, à cette occasion, leur écharpe tricolore.

Mlle Andréa THOMAS présente son projet dans le cadre de la prévention et l'éducation pour la santé bucco-dentaire. Un kit, composé de documentations, d'échantillons de dentifrice et de brosses à dents gratuites, pourrait être remis à chaque enfant de l'école. Un intervenant viendrait sensibiliser les élèves sur la nécessité de bien entretenir ses dents. Ce projet sera remis à plus tard car dans l'immédiat, il n'y a plus de kits en stock chez le fournisseur.

Selon leurs souhaits, des nouveaux paniers de basket ont été commandés et ils choisiront des cendriers prochainement.

COMMÉMORATIONS

Notre Conseil Municipal des Enfants était présent à la commémoration du 19 mars 1962. Nos jeunes élus ont porté fièrement leur écharpe tricolore.

Rendez-vous le 8 mai à 11h45 au monument. Le traditionnel vin d'honneur sera offert après le dépôt de la gerbe au monument par la Municipalité.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

Emilia DEBOT-FUSEAU, 16 janvier 2018
Elena LARUE, 8 février 2018

Nos félicitations aux parents

DECES

Marie-Hélène HOLIER, 24 janvier 2018
André HOMMERIL, 6 février 2018
Berthe GALTIER, 15 février 2018
Gilbert MAZELET, 5 avril 2018

Sincères condoléances aux familles

INFOS MAIRIE



L'épicerie « **CHEZ CHRISTELLE** » a déménagé, pour s'installer au 1211 avenue de la Libération, juste à côté du restaurant « l'Authentique ».

Elle s'est équipée de nouvelles vitrines réfrigérantes dans lesquelles vous trouverez fromages frais, charcuteries à la coupe, viandes, pâtisseries... épicerie fine, fruits et légumes, glaces... Vente de tabacs.

Vous pouvez commander des volailles et du poisson.

Rôtisserie et huîtres le dimanche sur commande.

Christelle et Jean-Luc vous accueillent

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h00 à 12h30 et de 16h à 18h30
- les mercredi et dimanche de 7h30 à 12h30.



LA DECHETTERIE DE ST SEURIN SUR L'ISLE a ouvert ses portes le lundi 23 avril avec :

- de nouveaux locaux sécurisés, de nouvelles matières triées
- des zones de dépôt plus étendues. Un accompagnement personnalisé dès votre entrée par un agent.

Heures d'ouverture : Tous les jours : du 01/02 au 31/10 : lundi au samedi : 9h-13h et 14h-18h
du 02/11 au 31/01 : lundi au samedi : 9h-12h et 13h-17h

HORAIRES DE BRICOLAGE, JARDINAGE

LES PARTICULIERS :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

LES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES :

Interdites de 20h à 7h

LES EXPLOITANTS AGRICOLES : Autorisées en période de récolte du lundi au samedi de 5h à 23h et de 7h à 20h les dimanches et jours fériés

Nous sommes à la campagne.
Soyez indulgents avec vos voisins.
Communiquez....



Démarrons en mai



MUTUELLE COMMUNALE

Le Conseil Municipal a délibéré favorablement pour mettre en place une mutuelle qui permettra aux habitants de la commune de bénéficier de tarifs très intéressants. Une étude est en cours auprès de plusieurs mutuelles.

Vous serez informés prochainement de sa mise en place.



UNE AIDE AU PERMIS B

Pour les jeunes de 17 à 25 ans qui souhaitent obtenir leur permis de conduire:

•vous pouvez bénéficier d'un accompagnement financier allant de 400 € à 1200 € pour l'obtention du code et de la conduite si vous entrez dans les critères d'éligibilité du règlement d'intervention en vigueur et dont vous pourrez prendre connaissance sur aidepermisdeconduire.fr

EHPAD Jacqueline Auriol ST SEURIN SUR L'ISLE

Un accueil de jour est désormais possible pour les personnes âgées de plus de 60 ans, du lundi au vendredi de 9h à 17h. Cet accueil de jour permet aux personnes âgées en perte d'autonomie ou en situation d'isolement social de rester le plus longtemps possible dans leur cadre de vie habituel en leur proposant des activités sur la journée.

Renseignements au 05 57 56 01 70



MISSION LOCALE

Mairie – Esplanade Charles de Gaulle. BP26
33660 ST SEURIN SUR L'ISLE

La Mission Locale du Libournais accueille les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire pour les accompagner dans la construction de leur parcours professionnel (orientation, recherche d'emploi, formation mais aussi logement, transport...)

Monsieur Karim BETAOUAF 05 57 51 71 27

M.local.libourne@wanadoo.fr



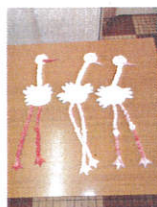
Les services de l'Association de Services de Soins et d'Aides à Domicile du Nord Libournais travaillent en collaboration étroite pour vous garantir une meilleure qualité de vie à domicile (aide à domicile, soins infirmiers, aide aux sorties d'hospitalisation).

Contact : 05 57 69 36 16—contact@assad-nl.com—1 rue du Docteur Texier 33230 ABZAC

ACTIVITES PERISCOLAIRES



Les enfants ont célébré
l'arrivée
du printemps !



cigognes articulées

Leurs prénoms en lettres japonaises

LA VIE A L'ECOLE

Les vacances d'été approchent à grands pas mais nos petits écoliers ont encore beaucoup d'évènements à vivre !

* **séjour dans les Hautes Pyrénées du 22 au 25 mai** pour les CE2/CM1/CM2 (voyage subventionné par les deux Municipalités et l'association les Filous de l'Isle).

* **journée au château de Vayres** pour les CE1

* **kermesse le 15 juin** au foyer rural.

LA VIE ASSOCIATIVE

GYMNASTIQUE

Le club de gymnastique volontaire finit sa saison fin juin. Très bonne année 2017/2018 avec un effectif en progression. L'année 2018/2019 reprendra les cours début septembre. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, les 2 premières séances de découvertes sont offertes.

La Présidente, Danièle DUCHER

LES FILOUS DE L'ISLE

Nous remercions tous les participants à nos différentes manifestations, nous aidons ainsi les écoles à financer leurs projets.

Retrouvez-nous aux **kermesses des deux écoles : Porchères le 1er juin, St Antoine le 15 juin,**

Le Bureau

ST ANTOINE FAIT LA FETE

Les beaux jours arrivent et bientôt notre traditionnelle fête de Pentecôte !

Voici le programme

- **Samedi 19 mai : soirée espagnole** animée, avec sangria, tapas,
- **Dimanche 20 : feu d'artifice** sur la rivière avec animations de rue dès 21h30
- **Lundi 21 : vide grenier**

Et bien sûr, vous retrouverez les manèges forains habituels qui ont fait le succès l'an dernier !

Pour les inscriptions, contactez **Valérie au 06 82 73 14 14** ou **Mathilde au 07 85 49 98 11**

Suivez nous sur Facebook : Saint Antoine fait la fête.

TENNIS CLUB

La saison se terminera fin juin avec la remise des diplômes. Rendez-vous dès septembre pour les nouvelles inscriptions.

Contact : **Michèle FURLAN : 05 57 49 62 66**



DU CÔTÉ DE CHEZ TOI ME
Pour la promotion des arts et de la culture

Les Arts de l'Isle
Exposition métiers d'art
St ANTOINE sur l'ISLE
5 & 6 mai 2018

9^e EDITION
Ouverture les deux jours de 10h00 à 18h00
Vernissage le 5/05/2018 à 12h00
Restauration - Buvette
Entrée gratuite
Animations



IPNS Ne pas jeter sur la voie publique. Merci



« ARTS de L'ISLE » neuvième édition. Les 5 et 6 mai prochain, vous pourrez assister à notre grande exposition d'artisans d'art. Comme tous les ans, l'ouverture au public se fera de 10h00 à 18h00 les deux jours et le vernissage à 12h00 le samedi. Ils seront une quarantaine d'artisans à exposer leurs œuvres. Tourneurs, bijoutiers, modistes, bois flottés, savonniers etc, n'attendent que vous, vous en resterez médusé.

Côté infos : Cette manifestation est en grande partie financée par les commerçants et artisans locaux au travers d'un petit bouquin publicitaire. Merci de lui réserver le meilleur accueil et merci à ceux qui font vivre tous les jours notre campagne.

Pour faire un retour dans le passé, nous avons reçu une troupe de théâtre le 31 mars. Pour écouter ce « Grand cri d'amour » de Josiane BALASKO, beaucoup de spectateurs s'étaient déplacés. Nous les remercions sincèrement de nous aider à faire vivre ces moments de rire.

A bientôt donc, au 5 et 6 MAI. Le Président, Dominique PEYRIDIEUX

PÊCHE

Le 5 et 6 mai, nous serons présents à la Fête des Arts avec un stand d'informations et d'illustrations des différentes activités de la pêche.

Dans le cadre nationale de la **Fête de la Pêche le dimanche 3 juin à Cousseau** sur « l'étang de La Petite Font » tout le monde pourra exceptionnellement pêcher sans carte ce jour-là. Une bonne occasion de venir découvrir le plaisir de la pêche et de rencontrer les pêcheurs locaux qui seront de bons conseils. Chaque enfant des écoles recevra une invitation pour participer gratuitement aux animations qui seront l'occasion de passer un superbe moment en famille.

Vous pouvez toujours prendre vos cartes de pêche chez nos dépositaires habituels que nous remercions : le secrétariat de mairie de St Antoine et chez Raymond Lagrange à Pécou. Il vous suffira de remplir une fiche et votre carte vous sera renvoyée sous 4 jours environ ou directement par Internet sur le site www.cartedepeche.fr

La Perche de l'Isle vous souhaite de profiter de la bonne saison en passant du bon temps au contact de la nature.

Le Président, Alain LAGRANGE



Don de Dominique et Paquerette PEYRIDIEUX à la société de pêche locale : de superbes arbustes qui ont été prélevés sous le soleil et replantés le lendemain sous la pluie.

Remerciements à tous les intervenants pour cette action de mise en valeur du site de La Petite Font à Cousseau.



LA CLEF DES CHAMPS (randonnées pédestres)

Voici nos prochaines sorties :

- **Mardi 1er mai** : journée à Mialet en Dordogne.
- **Samedi 12 mai** : St Sauveur Lalande (24)
- **Samedi 26 mai** : Les Essards (17)
- **Samedi 16 juin** : Petit Palais (33)
- **Samedi 23/ dimanche 24 juin** : Week-end en Corrèze
- **Dimanche 29 juillet** : journée à St Astier (24).
- **Dimanche 26 août** : journée à St Aquilin (24)

Nos randonnées sont souvent associées à la découverte du patrimoine de la région visitée, n'hésitez pas à venir nous retrouver sur les sentiers, les parcours sont accessibles à tous.

Renseignements et inscriptions :

Gabi 05 57 46 08 12/Liliane 05 57 49 73 20/Flo 05 57 49 57

ECURIES DE LOGERIE



Les prochaines dates à retenir :

- * le **27 mai** : concours
- * Le **24 juin**, les Ecuries de Logerie accueilleront une épreuve qualificative pour la coupe des Clubs de Bordeaux qui aura lieu au jumping de Bordeaux en février 2019.
- * le **29 juin** : fête du club

Avec l'arrivée des beaux jours, venez profiter d'une balade à cheval (sur rendez-vous) ou venir découvrir nos activités !

NOS ARTISANS

SCIERIE A FACON
MONTAUD Francis
502 route de St Christophe de Double
06 86 01 78 33

MILLET Vincent
Accordage et réparation d'accordéons
5480 route de la Double
05 57 49 56 25

MGS MENUISERIES
GADEAUD Mickaël
Vente et pose menuiserie, cuisine, parquet...
36 rue de Jamayau 06 60 74 23 89

Julien AITHOCINE
Multiservice, bricolage, petits travaux,
Home staging, petit jardinage, entretien
170 rue de Logerie 06 70 56 88 88

TOUFEU TOUFLAMME Extincteurs
GALAN Philippe
179 rue de Joliberge
05 57 49 71 30

SARL MC² ESTEVE Fabien
Vente et pose menuiseries
524 rue de Jamayau
06 62 43 65 82

COIFFURE NATHALIE
salon de coiffure hommes/femmes
1170 avenue de la Libération
05 57 49 69 69

GARAGE DE L'ECLUSE
Réparation toutes marques
1207 route de l'Ecluse
06 40 47 01 33

SOMOTRA HORRUT Gilbert
Terrassement, assainissement...
431 avenue de la Libération
05 57 49 77 65

ANTHONY RAMBAUD
Chaudronnerie, serrurerie, métallerie
697 avenue de la Libération
06 88 42 09 59

RTPM CROUZEL Vincent
Taille de pierre-maçonnerie-rénovation
632 rue de Jamayau
06 01 91 06 08

MECABASTOU
mécanique agricole, PL, automobile
Sébastien LARUE
534 route de la Double 06.84.24.50.53

NOS COMMERCANTS

Epicierie-dépôt de pain-tabac-journal
Mme MUZAC Christelle
1211 avenue de la Libération
09 83 70 79 40

Restaurant gastronomique
L'AUTHENTIQUE
1179 avenue de la Libération
05 57 49 68 50

Bar
M. NUNEZ
760 rue de Verdun 05 57 49 67 35

Boutique d'apithérapie
Chez les Abeilles
396 route de l'Ecluse
06 30 40 55 80

Vente d'agneau fermier, méchoui
M. Mme SANCIER
140 route du Paillot 06 07 02 30 92

NOS COMMERCIAUX

AGENT IMMOBILIER
Alexandre SAINT MARTIN
119 rue Grave de Rieu
06 30 80 37 04

Mme BRUNEL Jackie
Conseillère immobilier
06.98.14.60.34

INDUSTRIE

ARRI – Mécanique de précision
ZA de Jamayau 32 rue de Verdun
05 57 56 05 90

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES DE LA CALI

AURELIE BEAUFILS
05.57.69.64.72

PROFESSIONS LIBERALES

CABINET D'INFIRMIERES
Nathalie BARAT – Sylvie BOUTON
Sandra MOTUT
331 rue de la Marne
05 57 49 60 72

NOS ASSISTANTES MATERNELLES

Agnès ALARCON
519 rue de Jamayau
05 57 46 08 12

Virginie TRIBHOU
53 rue Barthebrune
06 64 76 30 13

Marylène RUELLET
655 rue de Jamayau
06 65 39 65 36

CONTACTS ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Du côté de Chez Toine : 07 86 76 29 39 (D.PEYRIDIEUX)
Les Ecuries de Logerie : 06 22 33 57 64 (A.LUCBERNET)
St Antoine fait la fête : 06 82 73 14 14 (V.AUDEGOND)
Les Petits Filous de l'Isle : 06 05 49 08 51 (S.GENDRE)
Pêche : 05 57 49 74 82 (A.LAGRANGE)
Amicale Anciens Combattants : 05 57 49 65 09 (J.PEINTRE)
La clef des champs : 05 57 40 42 20 (G.ALARCON)

USV-SA : 06 10 98 54 91 (Président)
Tennis : 05 57 49 62 66 (M. FURLAN)
Gymnastique : 05 53 81 85 43 (D. DUCHER)
3° AGE : 05 57 49 66 95 (J.CAILLABERE)
Pétanque : 05 57 49 79 90 (D.MAZEAU)
Chasse ACCA : 07 78 46 14 36 (D.FEREOL)

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DU POINT LECTURE/CYBER



*La Maison pour Tous
Point lecture/cyber
625 rue de Verdun*

LUNDI de 8 h 30 à 12 h 30- 14 h à 18 h / MARDI de 14 h à 18 h
JEUDI de 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 18 h / VENDREDI de 14 h à 17 h
SAMEDI de 9 h à 12 h

Contact : téléphone : 05 57 49 62 19 / Télécopie : 05 57 69 00 16
mairie@stantoinessurlisle.fr

Madame PEYRIDIEUX, Maire, reçoit sur rendez-vous



*Mairie
648 rue de Verdun*